

<http://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article321>



CIRCULAIRE DE RENTREE

2021-2022

- CIRCONSCRIPTION - ACTUALITES -



Date de mise en ligne : vendredi 2 juillet 2021

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

La circulaire de rentrée est parue au [B.O du 24 juin 2021](#)

L'année scolaire 2021-2022 doit permettre de consolider quatre dimensions essentielles :

- l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général
- l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste
- l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive
- l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée

La rentrée 2021 devrait intervenir dans des conditions sanitaires plus favorables et permettre de retrouver des modalités d'enseignement dans des conditions aussi normales que possible pour tous les élèves et les professeurs. En pratique, sous réserve de la situation sanitaire locale, les cours devraient reprendre en présence pour tous les élèves. Nous devons toutefois continuer à nous préparer à toutes les éventualités à l'échelle des politiques académiques. Toutes les écoles et tous les établissements mettront donc en place un plan de continuité pédagogique sur la base des plans déjà publiés au niveau national, pour assurer la continuité des apprentissages dans l'hypothèse où la circulation particulièrement active du virus ou toute autre situation obligerait à prendre des mesures ciblées (fermeture ponctuelle ou réduction de la jauge des élèves accueillis). Ce plan devra comporter un volet organisationnel, un volet pédagogique et un volet numérique.

La circulaire de rentrée 2021 détaille les quatre dimensions essentielles de l'année scolaire 2021-2022 :

L'École de la République, lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général

Le travail mené par les professeurs se poursuit autour des axes suivants :

- Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire
- Donner la priorité à la lecture
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques
- Parachever la réforme des lycées
- Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de Pix
- Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires
Renforcer l'activité physique

L'École, lieu où se construit le respect de l'autre, fondé sur les valeurs de la République et une culture humaniste

Mise à disposition des ressources :

- diffusion d'un guide sur l'idée républicaine à l'ensemble des établissements à la rentrée en complément du vademecum sur la laïcité
- Renforcement de l'éducation aux médias et à l'information
- Promotion des langues et cultures de l'Antiquité
- Mobilisation pour atteindre l'objectif "100 % Éducation artistique et culturelle" en 2021-2022

- Organisation d'une rentrée en musique
- Ouverture sur l'étranger à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne (PFUE 2022)
- Lutte contre toutes les formes de violences scolaires, de séparatisme ou de harcèlement
- Éducation au développement durable
- Engagement personnel et collectif encouragé et valorisé
etc.

L'École, un lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la réalisation de l'École inclusive

- Renforcer la mixité sociale des établissements
- Consolider le service public de l'École inclusive à la rentrée 2021 avec l'achèvement du déploiement des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) sur 100 % du territoire et la poursuite de la revalorisation des conditions d'exercice des AESH
- Veiller et contribuer à la santé physique et psychique des élèves
etc.

L'École, un lieu fondé sur un collectif soudé

- Valoriser et renforcer l'unité collective des équipes éducatives
- Revitaliser les projets d'école ou d'établissement
- Consolider le rôle et les conditions d'exercice des directeurs et directrices d'école
- Personnaliser les parcours et la prise en compte de chaque situation particulière grâce au dialogue et à l'esprit d'équipe
etc.